

Justification du Clergé de France. 1828



182

APPEL

A L'OPINION PUBLIQUE.

PARIS, IMPRIMERIE DE POUSSIELGUE-RUSAND,
rue de Sèvres, n° 2.

APPEL
à l'opinion publique

POUR LA JUSTIFICATION

DU CLERGÉ DE FRANCE

ET SA RÉCONCILIATION

AVEC TOUS LES FRANÇAIS.

Frappe, mais écoute.



A PARIS,

A LA LIBRAIRIE ECCLÉSIASTIQUE DE RUSAND,
rue du Pot-de-Fer Saint-Sulpice, n° 8:

à Lyon,

CHEZ RUSAND, LIBRAIRE, IMPRIMEUR DU ROI.

1828.

APPEL
A L'OPINION PUBLIQUE
POUR LA JUSTIFICATION
DU CLERGÉ DE FRANCE
et sa Réconciliation

AVEC TOUS LES FRANÇAIS.

CHAPITRE PREMIER.

Motifs de l'appel.

Dans un gouvernement représentatif l'opinion publique est une puissance qui commande à toute puissance : c'est devant son tribunal, facile à se laisser prévenir, qu'on a flétri le clergé; c'est devant son tri-

bunal, toujours équitable quand il est bien informé, que moi, prêtre catholique et français, j'élève la voix pour le défendre.

Qu'on ne dise pas que le devoir du prêtre est de souffrir en silence : quand il ne s'agit que de sa vie, oui, le prêtre doit souffrir et se taire; si par sa mort il pouvait sauver ses ennemis il n'est ministre de Jésus-Christ que pour l'imiter et le suivre jusqu'au calvaire, jusque sur la croix. Mais à tout prêtre il est un bien mille fois plus cher que la vie; c'est la religion; et aussi le premier devoir de celui qui représente le *bon pasteur* c'est d'aimer ses brebis comme il les a aimées, veillant jour et nuit, priant pour elles, et toujours prêt à repousser les agressions du ravisseur.

Mais où la religion est-elle en pé-

ril? dit-on, et le clergé lui-même est-il donc persécuté? L'Eglise est dans une paix parfaite, *le recueillement règne* partout *dans les temples et dans l'exercice des devoirs de piété;* tous les actes du gouvernement portent l'empreinte d'un profond respect pour les principes et les devoirs de la religion publique; on relève de toutes parts les autels et les croix; un monarque pieux, environné d'une cour la plus grave et la plus irréprochable qui fût jamais, donne aux Français qui le chérissent les hauts exemples de toutes les vertus chrétiennes; *trente-huit mille prêtres vivent dans l'abondance grâce à un riche budget, à des dons nombreux, à un casuel immense...*

Hé quoi! n'est-ce que le glaive à la main qu'on peut détruire la religion? tient-elle à la vie ou au sang

d'un homme? est-elle attachée aux colonnes ou aux murailles des temples pour n'avoir à craindre que le poignard, les haches et les torches incendiaires? La religion est dans les croyances et dans les mœurs des hommes : vous l'attaquez, vous tendez à la détruire, vous la persécutez toutes les fois que vous portez atteinte à la foi et à la morale ; et les prêtres que peuvent-ils faire pour la religion, pour les mœurs, pour les croyances sans la confiance publique? Qu'importe que vous leur donniez du pain si vous leur ôtez l'honneur, si vous les calomniez, si vous les rendez exécrables ; vous pourriez bien alors certes, vous pourriez les laisser vivre et même les enrichir, et vous applaudir encore de les avoir anéantis, et avec eux le Christ qu'ils adorent.

Quand vous nous aurez une fois couverts de boue, quand nous serons devenus, avec nos chefs, aux yeux des Français les objets du plus *froid mépris*, chargés de la malédiction des peuples, quelle grâce aurons-nous de venir les exhorter à la vertu et leur enseigner la vérité? quelle foi accorderont-ils à nos paroles? viendront-ils même les écouter autrement que pour les tourner en dérision?

Dans une certaine classe de la société, j'en conviens, le clergé est encore respecté, et l'on proclame à la tribune qu'il est en effet respectable... Le danger de la religion n'est donc pas si grand... Eh! dans les contagions les plus rapides et les plus malignes il y a toujours aussi une partie de la population qui se préserve; le danger en est-il moins imminent? S'il est

encore un petit nombre qui respecte le clergé quand tout ce qu'on dit et ce qui se propage dans l'opinion du plus grand nombre est incontestablement propre (nous le prouverons) à inspirer le dégoût et la haine des prêtres, que faut-il en conclure? C'est que parmi les Français il en est qui ne lisent pas certains écrits, et que parmi ceux qui les lisent il en est aussi qui ont la sagesse de ne pas y croire aveuglément.

Mais de ceux qui lisent et qui croient en est-il un seul qui puisse encore estimer et aimer les prêtres? Mais la jeunesse, toujours facile à persuader et à séduire quand on lui parle au nom de la liberté; mais la multitude, qui ne pense point par elle-même et qui adopte sans les discuter les pensées non pas les plus vraies, mais

les plus hardies et les plus brillantes; mais ce public, toujours malin, surtout en France, qui s'inquiète peu de la justice et de la vérité pourvu qu'on le fasse rire; toute la foule qui hante les cafés, toute la foule qui peuple les théâtres, tant de Français, tant de chrétiens, qui tous ont à nos yeux des âmes à sauver ou à perdre, des âmes qui nous sont plus chères que notre vie, quoi qu'ils en pensent; des milliers d'hommes lisent les écrits où l'on calomnie les prêtres, et invinciblement prévenus contre le sacerdoce, des milliers d'hommes deviennent inaccessibles, je ne dis pas aux influences qu'on lui suppose, mais à tous les bienfaits de la religion, dont il est le dépositaire et le dispensateur.

Vous dites que partout on relève

les temples : qu'importe si l'on ne croit plus à la mystérieuse présence du Dieu qui réside dans leurs sanctuaires. Vous dites qu'on nous laisse annoncer en paix et librement la morale chrétienne dans les chaires évangéliques : pas toujours ; mais qu'importe si l'on ne vient pas nous entendre. Vous dites que l'on nous reçoit partout avec distinction et politesse : non point partout ; dans les villes et dans la plupart des campagnes le sourire du mépris et de la pitié, le coup d'œil de la défiance et de la haine nous assaillent à chaque pas, alors même que nous allons porter à l'indigent le denier de l'aumône, ou aux malades la consolation de la croix ; les enfans même s'habituent à nous insulter jusque sur le seuil de leur collége. Ceux qui ont pour nous

des égards ne font que nous rendre, je crois, les égards que nous avons pour eux : mais qu'importe à notre Dieu qu'on veuille bien encore recevoir ses ministres si l'on ne vient plus le recevoir lui-même. Les mœurs se sont adoucies et polies, il y a plus de décence dans les plaisirs : mais y a-t-il plus d'innocence?...

Ce n'est donc pas pour nous certes, ce n'est ni chagrin, ni colère, ni crainte qui nous en fait appeler. Vous ne verrez point dans cet écrit, Dieu m'en fera la grâce, une seule parole qui ait été inspirée par aucune passion haineuse. Nous gémissons, mais ce n'est pas sur notre sort; il n'est point à plaindre, et plus nous serons accablés d'outrages, plus il sera glorieux. Nous ne craignons rien : vous ne pouvez rien nous ravir, parce

que nous avons au ciel toutes nos espérances. Chrétiens, c'est sur vous seuls que les ministres de Jésus-Christ s'alarment et se contristent! ce sont vos âmes dont le péril certain émeut jusqu'au fond ces entrailles de miséricorde et de charité que le Sauveur des hommes nous a données en nous consacrant à son ministère!

Si le nom du prêtre vous est devenu trop odieux pour que vous puissiez lui accorder quelque crédit et quelque grâce nous vous conjurerons au nom de l'humanité, de l'innocence et du malheur, au nom de vos affections les plus tendres et de vos plus chers intérêts;

Au nom de vos enfans que la religion a reçus dans ses bras maternels au premier instant que leurs yeux se sont ouverts à la lumière, et qu'elle

seule peut conduire à la vraie vertu et au bonheur, aujourd'hui l'on s'efforce de nous les arracher, comme si toutes les faiblesses et toutes les misères de l'humanité n'étaient pas de notre domaine inaliénable! comme si sans la religion et sans nous on était jamais parvenu à subvenir à tous les besoins de l'enfance!

Au nom de cette brillante jeunesse, le plus cher espoir de la patrie, pleine de courage, pleine d'honneur, avide de savoir et de vérité; maintenant égarée par de faux amis qui, s'égarant eux-mêmes à la poursuite d'une chimérique vertu, la précipitent dans le torrent des passions. A force de préventions elle a élevé entre elle et nous un mur insurmontable; elle a rompu toute voie qui pourrait nous conduire à elle, ou la ramener vers

nous... Serait-elle donc à jamais séparée de la religion de ses pères et de la religion qu'elle doit transmettre à la postérité!

Au nom de l'humanité malheureuse et délaissée, qui bientôt ne mettra plus sa confiance en la croix, car la défiance et la haine du prêtre ont pénétré jusque sous le toit le plus humble, elles accompagnent le pauvre jusque dans l'asile que la religion lui a préparé. Il ne voit plus dans son indigence que l'injustice d'un sort aveugle, dans l'aisance du riche qu'une insulte qui le révolte : les désirs de sa cupidité ressemblent trop aux cris du besoin pour ne pas être légitimes à ses yeux; il n'y a plus pour lui dans la souffrance que de la douleur, dans l'humiliation que de l'ignominie, dans l'adversité qu'un besoin

de la mort, et après une vie misérable que l'anéantissement... Un pauvre sans religion, Dieu! quel excès de malheur!

Au nom même des heureux du siècle, des grands, des hommes de plaisir, rassasiés de gloire et de richesses, car il arrive enfin une heure où fuient toutes les prospérités de la vie, heureux celui qui peut alors élever avec confiance ses regards au ciel! mais si dans les derniers instans d'une vie infidèle un chrétien mourant ne veut pas même voir un prêtre qui lui présente l'image de son Sauveur; si par aversion pour le prêtre il repousse les espérances de la religion que lui restera-t-il? quel exemple laissera-t-il à ses enfans et à ses amis? quelle solide consolation à sa famille éplorée?

Français, vous tous qui avez un

cœur noble, un esprit droit, une âme généreuse, quelque opinion qui d'ailleurs vous captive, je puis donc et je dois vous interpeller tous ici; puisse cet écrit être mis sous tous les yeux et passer par toutes les mains! je connais mes compatriotes, je sais qu'on ne leur fait jamais entendre vainement la voix de l'équité, de l'honneur, de la vérité : déposez un instant toute prévention. Un grand homme maltraité par un furieux lui disait avec calme : Frappe, mais écoute. Nous aujourd'hui, nous prêtres, non pas un seul, mais trente mille, qui nous adressons non à des furieux, mais à des frères, enfans de la France comme nous, sans défense et avec tout l'abandon d'une conscience sans reproche, prêts à tout subir, jusqu'à la croix s'il le fallait, pour les

convaincre et les sauver, nous leur disons, et à ceux-là même qui nous voudraient le plus de mal : Frappez, mais écoutez-nous.



CHAPITRE II.

On a flétri le clergé dans l'opinion publique.

C'est une grande vertu d'être bon citoyen, et c'est un grand crime de conspirer contre la liberté de sa patrie : c'est de ce crime que nous sommes accusés.

Pendant le cours d'une administion la plus épineuse qui fût jamais des ministres ont irrité par des opérations malheureuses la majeure partie des citoyens ; ils ont donné lieu à éveiller les alarmes d'une nation fière, éclairée et excessivement jalouse d'une liberté qui vient de lui coûter tant de sang. On a dit que

par un déplorable système ils avaient enfreint l'ordre légal, et qu'ils tendaient à l'asservissement de la France. Peu versé dans la politique, dont un prêtre ne doit point se mêler, je n'entre pas dans cette question; mais ce qui doit m'intéresser et ce que je puis approfondir c'est qu'on a publié que pour arriver à leurs fins odieuses ces hommes d'état s'étaient servi des hommes d'église : que dis-je! c'étaient les hommes d'église qui agissaient par les hommes d'état! Ceux-ci n'ont été que les agens, les instrumens d'un parti clandestin, mais puissant; d'un parti qui de ses mille bras enlace le ciel et la terre, qui domine également dans les palais des rois et dans les cabanes, et dont les chaînes inextricables lient à la fois le corps et l'esprit, les mains et les consciences, ou

les délient tour à tour ; d'un parti qui ne permet *aux rois de régner qu'avec lui et par lui*, *et qui partout où il règne lui-même empêche les lois de régner ;* d'un parti dont les *prétentions ambitieuses et obstinées* vont incessamment à *l'asservissement des trônes et à l'abrutissement des peuples pour établir sa domination.* Et ce parti enfin vous le connaissez tous, Français ; assez souvent on l'a dénoncé à votre ressentiment ; soit qu'il ne se compose que de prêtres, soit que l'esprit qui l'anime ne puisse être inspiré que par des prêtres, ce parti coupable, contre lequel toute nation doit se soulever et s'armer, c'est le parti prêtre !

N'était-ce pas assez ? Non sans doute, puisque pour aller plus loin on a fait d'incroyables efforts.

Que faut-il entendre par jésuitisme

en style de journaux? C'est le ressort le plus puissant et le plus odieux que des hommes aient inventé pour asservir les hommes ; c'est une ancienne et vaste conspiration qui a failli jeter dans les fers toute l'Europe et les deux mondes ; c'est une infernale coalition contre les peuples pour les opprimer, contre les rois pour les assassiner, contre le ciel pour envahir ses droits, contre la terre pour faire de ses plus beaux royaumes d'incultes et sauvages déserts, des nations les plus polies une horde sans industrie, abrutie, dépouillée de tout sentiment d'honneur individuel et d'honneur national, et tout cela pour avoir ensuite le *plaisir de régner,* ne fût-ce que sur *des ruines et des esclaves.* Qu'est-ce que le jésuitisme enfin dans le style des journaux? C'est un cloaque de

tous les vices et de tous les crimes, hypocrisie, parjure, sacrilége, régicide, turpitude, impiété, séduction perfide d'une innocente jeunesse, tendance continuelle à corrompre la morale publique... Hommes sages, hommes sensés qui connaissez le cœur humain, quelle que soit votre opinion politique, vous saviez réduire à un juste point les traits monstrueux de ce fantôme... Mais enfin, demandiez-vous, où sont-ils ces jésuites, ces désolans fléaux de la société humaine?... Ah! s'écriait-on, ce n'est pas seulement à Montrouge, à Saint-Acheul, etc.; ils ont *envahi le clergé* de France; ils se sont unis au parti prêtre, ou plutôt c'est *le parti prêtre qui les a engendrés*. Dans la lutte qui s'engage entre le peuple et ses oppresseurs, comme *le peuple se défend*

par la liberté de la presse le clergé se défend par les associations et les congrégations; la trame des jésuites a pour fin dernière de *soumettre les couronnes aux tiares, et d'établir le clergé dans une indépendance absolue;* aussi le parti prêtre et les jésuites sont étroitement liés, et l'on sait par des confidences secrètes *qu'on a reçues pendant vingt ans* que *c'est à cause de ces liaisons* avec le *parti prêtre* que le nouveau ministère a tant hésité *d'aborder la question des jésuites.* Il ne faut donc pas s'y tromper; les jésuites sont dans le clergé, le clergé soutient les jésuites, et de l'aveu même d'un ministre-évêque *il est fortement enclin au jésuitisme.* Ces *turbulens missionnaires*, ces ultramontains, les ennemis naturels du sol français, ces apostoliques qui ont juré de maintenir l'épouvantable tribunal

de l'inquisition, ces agraviados, ces brigands qui désolent aujourd'hui l'Espagne, toute cette horde, avec les dévóts et les dévotes, les tartufes, les cafards et les congréganistes, tous sous différens noms, ne font qu'une même chose avec le parti prêtre et avec le clergé, tous sont également enveloppés dans l'animadversion publique.

Prêtres de Jésus-Christ, la voilà donc accomplie sur vous aussi la prédiction de votre adorable maître, *et eritis odio omnibus*, et vous serez pour tous un objet de haine! Dieu en soit béni! Gardez-vous bien de vous en affliger; réjouissez-vous au contraire, tressaillez de joie : *gaudete et exultate!* Des témoins iniques se sont élevés contre vous; ils vous accusent de crimes que vous étiez loin de concevoir : *surgentes testes iniqui quæ ignorabam in-*

terrogabant me. Mais si votre cœur est pur, si votre vie est innocente, Dieu le sait, et c'est lui qui vous jugera: *reddet unicuique juxta opera sua;* il rendra à chacun selon ses œuvres. Si les hommes vous font le mal pour le bien le ciel vous récompensera avec une générosité divine : *et merces vestra copiosa in cœlis est.*

Non, ne pleurez pas sur vous, prêtres de Jésus-Christ; pleurez plutôt sur cette chère et belle nation qui s'égare; réservez pour elle toutes vos larmes; au pied de l'autel, quand vous élevez les mains sur la victime des péchés du monde, souvenez-vous que vous êtes Français, et dites: Notre père qui êtes au ciel,... pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés,... et délivrez-nous du mal.

CHAPITRE III.

Il n'y a point de parti prêtre en France.

Plus une accusation est grave, plus on est obligé de l'appuyer sur des preuves certaines. Depuis plusieurs années Catilina ourdissait à Rome une vaste conjuration; les consuls le savaient, et ils se taisaient. Elle était sur le point d'éclater par un affreux désastre, et Cicéron, avec toute l'énergie d'une âme romaine, n'osait encore lever le voile dont elle se couvrait; enfin il parla, mais alors seulement qu'il put dire le nom des conjurés, le but de leur complot, les moyens dont ils étaient forts, les dé-

marches qu'ils avaient déjà faites, le lieu, le jour, le moment de leurs criminelles assemblées.

Sommes-nous donc pires que des Catilinas pour qu'on nous traite avec moins de ménagement et de justice? ou ne serait-ce pas plutôt parce qu'on sait bien dans le fond que nous ne sommes pas des méchans, mais des citoyens doux et paisibles, qu'on peut impunément outrager?

Qu'est-ce qu'un parti quand on y attache l'idée d'une conjuration clandestine? C'est une coalition de gens unis pour conspirer au même but, organisés et dirigés dans leurs opérations par une volonté supérieure, à laquelle ils se sont librement soumis, engagés réciproquement par des conventions qui mettent les individus et les masses à la disposition des chefs

pour l'exécution de l'entreprise commune. En accolant le nom de prêtre à ce nom de parti, en conservant à celui-ci les mêmes rapports on lui a laissé la même signification, et ce parti prêtre, s'il existe, doit avoir ses chefs, ses conventions, ses lieux de rassemblement, des règles organiques, des mots d'ordre, des signes de ralliement et de reconnaissance, des projets et des desseins communs, et enfin des moyens proportionnés à ces desseins.

Les desseins du parti sont connus; c'est de renverser tout l'édifice constitutionnel et d'opprimer la liberté publique : nous avons établi le fait de l'accusation; nous en attendons les preuves.

Si les prêtres forment un parti où en est le chef? est-ce un simple prêtre?

est-ce un évêque? où réside-t-il? comment appelez-vous ses agens? a-t-on surpris quelque lettre, quelque message qui ait révélé leurs intrigues et leurs secrètes menées? où se sont rassemblés les conjurés? chez qui? par quel moyen ont-ils été convoqués? Je défie tous les journalistes de France de répondre sérieusement et solidement à ces questions. (1)

Dira-t-on que c'est le pape qui est notre chef? eh sans doute! et si vous voulez vivre selon la charte, si vous voulez être catholique il est bien aussi le vôtre dans l'ordre spirituel; en toute autre matière non; pas

(1) Les deux dernières ordonnances ont jeté dans le clergé une vive alarme : on a cherché à se communiquer ses pensées et ses résolutions; mais le *parti prêtre* des journaux est bien antérieur aux ordonnances.

plus pour nous que pour vous. Citez un ordre qu'un évêque ou un prêtre de France ait reçu de la cour de Rome, dans les temps où nous vivons, pour des affaires temporelles et surtout des affaires d'état.

Mais enfin les prêtres sont étroitement unis ; ils s'aiment, ils se soutiennent mutuellement, ils se connaissent sans jamais s'être vus... Et envers qui s'il vous plaît les prêtres pratiqueront-ils la charité chrétienne, cette vertu qui nous fait voir dans nos semblables les images et les membres de Jésus-Christ, plus naturellement que les uns envers les autres, étant tous en qualité de prêtres les coopérateurs de Jésus-Christ et ses représentans? Quel étrange scandale pour les fidèles si les pasteurs ne s'aimaient pas, s'ils ne

se fréquentaient pas ! Vous voulez qu'on ne les voie nulle part dans les réunions profanes, dans les divertissemens publics, autour de vos tables de jeux : vous avez raison ; ils n'y sont pas à leur place ; mais quel est votre cœur si, par une ombrageuse et tyrannique défiance, vous ne pouvez même souffrir qu'ils se dédommagent de leur isolement par les épanchemens vertueux d'une amitié pure et d'une confiance réciproque ? Oui, nous le disons hautement, parce que c'est notre gloire et notre seule consolation sur la terre, tous les bons prêtres s'aiment avec tendresse ; ils ne savent rien se refuser ; ils peuvent compter les uns sur les autres comme chacun sur soi-même ; ils ne forment par toute la France qu'un seul cœur et une seule âme, et en quelque part

que la Providence les rapproche ils n'ont qu'à se reconnaître comme confrères pour éprouver ensemble un moment de consolation, de joie douce et de contentement : mais est-ce là, grand Dieu! ce qui prouve l'existence d'un parti?

Je vous entends; vous n'avez jamais voulu dire que le parti prêtre fût une conspiration générale et organisée de tous les prêtres : il se forme seulement selon vous de quelques grands meneurs, qui, étant puissamment animés de l'esprit de tous les autres, ou dont l'esprit influant sur tous leurs semblables, agissent pour eux et dans le sens de leurs passions et de leurs intérêts. « Quand un prê-
« tre siége au ministère, a-t-on dit
« à la chambre des pairs ou au con-
« seil d'état, qu'il y soit seul ou en

« petit nombre, n'importe; il a der-
« rière lui toute la puissance ecclé-
« siastique. »

Expliquez-vous donc; c'est là qu'on vous attendait. Ainsi vous reconnaissez que vous avez outré et dénaturé les choses, et que ce parti prêtre dont vous avez fait tant de bruit n'était qu'une frayeur de votre imagination; car ou ces meneurs ont reçu un mandat de leurs confrères pour agir en leur nom, ou cette pièce est introuvable parce qu'elle n'existe pas et n'a jamais existé; et alors ne blessez-vous pas horriblement toute justice en rendant trente-huit mille hommes responsables et coupables des opérations de cinq ou six au plus, qu'ils n'ont jamais ni chargés de pouvoirs, ni avoués comme mandataires, auxquels ils n'ont jamais communiqué aucune impul-

sion. Vous dites que ce sont des prêtres, et que nous sommes des prêtres : ajoutez qu'ils sont habillés de noir, et que nous sommes habillés de noir ; l'un ne sera pas plus absurde que l'autre. Où en serions-nous si l'on pouvait imputer les intentions et les actions de certains individus à tous ceux qui exercent la même profession ou qui sont vêtus de la même couleur !

Nous ayons tous un profond respect pour M. l'évêque d'Hermopolis ; nous le regardons comme un très honorable prêtre, une vive lumière du clergé, et nous ne méconnaissons pas les importans services qu'il a rendus à la religion ; il s'en faut bien cependant que tous les prêtres aient été toujours de son côté. Hélas ! malgré ses bonnes intentions il a aussi peu satisfait dans plusieurs circons-

tances ses confrères que ses ennemis : ce n'est pas sa faute ; c'est celle de sa place. Un autre qui n'aurait pas encouru le même blâme en aurait peut-être mérité de plus grands.

Conviendrez-vous enfin qu'il n'y a jamais eu de parti prêtre dans le sens précis de conjuration, mais tout simplement dans le sens général que l'académie donne au mot parti, (*union de plusieurs personnes contre d'autres qui ont un intérêt contraire*) absolument comme on dit tous les jours *le parti libéral, le parti ministériel,* etc. ; que par le nom de parti prêtre vous avez entendu seulement désigner ceux qui ont la même opinion que les prêtres et qui les soutiennent? Mais quelle est l'opinion des prêtres? quand est-ce que les trente-huit mille prêtres que vous comptez en France

ont fait une profession de foi politique que vous puissiez incriminer? les avez-vous entendus, tous ou le plus grand nombre, pour être fondé à leur attribuer telle opinion plutôt que telle autre? Prenez-y garde au moins une fois : quand on dit le parti libéral on n'attaque personne; chacun est libre de se mettre sous le coup ou de l'éviter en se disant libéral ou en désavouant qu'il le soit encore; mais quand vous dites le parti prêtre c'est une classe déterminée et particulière que vous attaquez; tous les coups portent; et si vous dites que le parti prêtre est turbulent, qu'il conspire, qu'il hait sa patrie, qu'il tend à l'opprimer, quiconque est prêtre se trouve inévitablement compris dans cette accusation; libéral ou ministériel, royaliste ou démocrate, bon

ou méchant, il est nécessairement empreint d'une tache ineffaçable, parce qu'elle est inhérente à un caractère qui ne s'effacera jamais. Il suit de là que vous ne pouvez établir aucune parité entre l'expression de parti prêtre et celle de parti libéral, et que s'il est incontestable qu'on a pu tout dire du parti libéral sans prendre aucune information préalable sur quelque individu que ce soit, on n'a pu rien dire du parti prêtre sans pouvoir justifier ce qu'on en disait par des preuves fondées sur les dits ou faits de quiconque est prêtre; et par conséquent enfin qu'en flétrissant le parti prêtre on a violé les droits les plus saints de la vérité et de la justice. Est-ce par méchanceté? Un prêtre doit toujours être charitable; j'ai mieux croire que c'est

c'est par mégarde ; mais alors si l'on veut être juste et vrai que l'on se rétracte.



CHAPITRE IV.

Les prêtres sont-ils ennemis des libertés publiques?

Le jésuitisme, l'apostolicisme, l'absolutisme, tant de noms odieux ou ridicules, tant d'épithètes si gravement injurieuses dans le sens qu'on y attachait (et qu'on ne prodigue plus tant aujourd'hui) étaient naguère autant de traits qui aboutissaient à frapper les prêtres de malédiction comme d'impitoyables exterminateurs de la liberté publique.

Que serait-ce donc que cette liberté? quel serait ce bienfait qui aurait pour ennemis ces hommes dont on avoue les vertus, les ministres

d'une religion divine, les prédicateurs de l'Evangile, les consolateurs de l'humanité, les prêtres du sauveur des hommes?

Car voici ce qu'il faut dire s'il n'est pas démontré que les prêtres sont des monstres indignes de toute confiance et de tous égards : ou la liberté publique est une félicité, et les prêtres tels que chacun les connaît, j'ose le dire, ne peuvent pas en être les ennemis; ou si l'on prétend que les prêtres, hommes sages, ont juré de renverser l'édifice de la liberté publique il faut en conclure que cet édifice est sans doute composé de quelques élémens funestes ou dangereux. O adorateurs de la liberté! est-ce ainsi que vous honorez ou votre idole ou la religion?

Qu'appelez-vous donc liberté pu-

blique, vous qui la proclamez si haut? Prenez garde; l'interprétation que vous allez donner décidera la question. Au premier mot nous allons savoir si ce sont les prêtres qu'il faut haïr, ou si plutôt il ne faudrait pas se défier de ceux qui haissent les prêtres...

La liberté que vous invoquez est-ce la licence de tout faire, ou la sécurité de l'homme de bien sous la protection de la loi?

Si vous ne voyez de liberté que dans la licence vous avez raison; tout prêtre en est un adversaire décidé, intrépide, irréconciliable; il n'est le ministre de Dieu que pour employer toutes ses forces à maintenir parmi les hommes l'ordre et le frein salutaire de la religion et de la vertu. Si c'est là ce qui vous gêne, si

c'est de ce joug que vous avez juré de vous délivrer vous êtes sages dans votre délire ; vos coups sont bien adressés, ne les détournez pas ; tant qu'il y aura des prêtres vous ne serez pas libres. Mais non ; je préviens les cris de votre indignation. Jamais, dites-vous, ni dans nos discours, ni dans nos feuilles publiques nous n'avons cessé d'exiger le bon ordre, les lois, les mœurs et la religion ; jamais, si ce n'est dans des temps de vertige, dont on ne doit plus parler, jamais les vrais amis de la liberté publique ne l'ont mise dans la licence.

Hé bien! si par liberté publique vous n'entendez que la sécurité qui est garantie à l'homme de bien par les lois, par les mœurs, par la religion et le bon ordre social, pourquoi accusez-vous les prêtres d'être

les ennemis de cette liberté? ne la veulent-ils pas comme vous? ne veulent-ils pas de l'ordre les prêtres, eux qui pour le maintenir s'exposent chaque jour aux injures, à la haine, à la persécution des libertins et des méchans? Y a-t-il en France un homme de bon sens qui ait pu se mettre dans l'esprit que le prêtre ne voulait ni mœurs, ni lois, ni religion, ni garantie protectrice de sa vie, de ses biens, de sa liberté et de ses droits?

Non; mais les prêtres veulent régner et dominer partout; ils sont intolérans. Vous le dites, mais pouvez-vous le prouver? On l'a dit. Mais qui? pourquoi? dans quelle circonstance? avez-vous discuté l'accusation avec toute la maturité et l'importance qu'elle méritait?

Avez-vous approfondi pourquoi

dans certaines campagnes on se plaint de la domination d'un curé, le seul homme là peut-être qui sache et qui veuille maintenir l'ordre? Savez-vous si celui qui se plaint de vive voix ou par écrit n'est pas dans le fond du cœur un des partisans de cette licence que vous abhorrez comme nous; si ce n'est pas précisément parce que ce prêtre veut de l'ordre comme vous et des mœurs et de la religion qu'il est calomnié, détesté, et qu'on s'efforce de le perdre? Il veut en tout le bon ordre et l'exécution de toutes les lois; de celles de Dieu d'abord, parce que c'est dans l'ordre; il le veut parce que son devoir est de le vouloir, et vous n'avez aucune raison de dire qu'il le veut pour le vouloir, par entêtement et pour dominer. Et n'est-il pas autorisé par la charte à maintenir les

lois de la religion catholique? Peut-il y manquer sans manquer à ses devoirs? et pour se faire auprès de vous une réputation de tolérance faut-il qu'il devienne devant Dieu un ministre prévaricateur? Soyez justes et conséquens.

Qu'est-ce donc encore une fois qui vous fait penser que les prêtres sont les ennemis de ces libertés nationales sans lesquelles il ne peut y avoir ni bonheur ni gloire pour les peuples ni pour les rois? Est-ce qu'on vous aurait dit que la plupart sont des partisans déclarés du *royalisme absolu?* Ils sont *royalistes*, oui sans doute, et leur attachement au roi est inviolable, cimenté comme il l'est par la religion; mais *partisans du pouvoir absolu* comme prêtres on vous a trompés; et si vous le croyez vous vous trom-

pez; et si un prêtre avait pu se persuader que sa religion est inséparablement liée avec la monarchie absolue, ou qu'elle prescrit cette forme de gouvernement plutôt qu'une autre, nous n'hésiterions pas à lui dire de même : vous vous trompez ; l'Evangile, cette loi suprême des ministres de Jésus-Christ et de tout chrétien, l'Evangile nous donne en un seul mot toute notre politique : *mon royaume n'est pas de ce monde*. Il nous ordonne de *rendre à César ce qui appartient à César*, et c'est pour nous un devoir sacré de nous en tenir là.

Quand l'apôtre S. Paul recommande aux chrétiens d'être soumis à la puissance temporelle il ne fait point d'exception pour les républiques ni pour les gouvernemens constitutionnels : toute puissance vient de

Dieu, dit-il, et celui qui résiste à la puissance résiste à Dieu lui-même. Fidèles à cette maxime les bons prêtres ont été soumis à toutes les dispositions de la Providence dans tous les pays où ils ont introduit la religion : chez les païens ils se sont laissé égorger plutôt que d'appeler une seule fois à la révolte leurs innombrables sectateurs. Les barbares ont envahi les conquêtes des Romains; les prêtres se sont soumis au gouvernement des barbares, et leur crime n'est pas sans doute de les avoir ensuite civilisés. Les trônes ont changé de maître; les prêtres ont toujours été soumis aux trônes, souvent les premiers : les états se sont donné de nouvelles constitutions; les prêtres les ont reconnues autant que leur conscience a pu le leur permettre, et quand

ils n'ont pu les approuver ils ne se sont pourtant pas révoltés. Napoléon est venu; la nation française, qui voyait en lui un sauveur, lui a voué ses bras, dût-il les charger de fers: les prêtres ont secondé les vœux de la nation, renfermant au fond de leur cœur celui de la fidélité. Instruite par une déplorable expérience la France, plus sage, a rappelé ses légitimes souverains; les prêtres sont venus à leur rencontre avec des chants d'allégresse: peut-être est-ce de là que vient le plus gros nuage de la tempête dont ils sont assaillis. Mais il faut bien aujourd'hui qu'on leur permette de se presser autour du trône pour s'abriter et le soutenir, puisqu'enfin nous le voulons tous ce trône: eh! qui pourrait ne pas le vouloir!

Il est donc clair, et par nos prin-

cipes et par notre conduite, que nous ne sommes ni obligés ni enclins, comme prêtres catholiques et par aucun des devoirs du sacerdoce, à embrasser ou à maintenir le monarchisme absolu, pas plus qu'aucun autre système de gouvernement; et sous ce rapport nous ne sommes donc pas nécessairement les ennemis des libertés publiques.

Il y a plus; s'il arrivait qu'un prêtre, non pas comme prêtre, mais comme citoyen d'un état libre, usant du droit qu'il a comme les autres de penser librement, ne vît pas que son pays pût jamais arriver à la paix intérieure par les interminables débats des représentations nationales; qu'il lui semblât au contraire que tout irait mieux si les sujets s'abandonnaient à leur roi, comme dans une bonne fa-

mille les enfans se confient à un père ; si un prêtre, dis-je, adoptait ces idées, assurément celui-là serait un absolutiste. Hé bien ! cet absolutiste prêtre je prétends qu'il serait beaucoup moins dangereux que tout autre. Pourquoi ? La raison en est grande et forte ; c'est qu'aux yeux du prêtre, aux yeux du chrétien il n'y a jamais de monarques vraiment absolus ; quelque indépendans que soient les rois sur la terre il les voit tous comptables à un tribunal suprême ; à celui du Roi des rois, et du sang de l'innocent et de toutes les larmes de l'infortuné. Fort de la loi et du nom de son Dieu le prêtre osera peut-être seul élever la voix pour leur défense ; il pourra comme Nathan frapper jusque sur le trône, par le glaive des terreurs de la justice divine, l'adul-

tère et l'homicide; il arrêtera par la force de celui qui met un frein à la fureur des flots l'impétueuse colère de Théodore; les citoyens de Thessalonique le serreront dans leurs bras en versant des larmes de reconnaissance, en l'appelant un sauveur, un père, un défenseur; la grande Rome et toute la terre, muette et tremblante devant un maître impérieux, tournera les yeux vers Ambroise, et ne verra que dans ce prêtre un rempart contre les excès et les abus d'un pouvoir despotique.

C'est un fait constant et incontestable que durant les quatorze siècles de la monarchie française il n'y eut rien de comparable aux règnes affreux des Néron, des Claude, des Héliogabale; les rois y étaient pourtant absolus, plus que les empereurs

à Rome, et pendant la grande partie de cette longue période le peuple était serf, bien loin d'être roi. C'est la religion chrétienne, c'est l'Evangile qui tenait lieu de charte; car en même temps que l'Evangile ordonne aux sujets d'être soumis et obéissans: *obedite per omnia dominis carnalibus*, il dit aux rois: *Domini, quod justum est et æquum servis præstate scientes quod vos Dominum habetis in cœlo :* vous qui êtes maîtres soyez justes et équitables envers ceux qui vous servent; sachez bien que vous aussi vous avez un maître dans le ciel.

Ce n'est pas, remarquez-le bien, que de là je veuille conclure qu'on pourrait encore de notre temps suppléer à nos chartes par la religion... Qu'est-ce aujourd'hui que la religion, hélas! pour la plupart des hommes?...

Non, d'autres temps, d'autres besoins et d'autres modes ; on ne gouverne pas sans doute une nation arrivée au point où en est la nôtre comme un peuple dont les mœurs seraient plus simples et les intérêts moins compliqués, la France de Louis XVIII et de Charles X comme celle de Clovis ou même de Charlemagne : non, encore une fois, ce n'est pas là ma pensée ; je veux dire seulement que si à défaut de charte la religion a pu dans bien des cas garantir aux peuples la justice et la modération du pouvoir il serait faux et inique de représenter les ministres de cette religion comme des ennemis nécessaires de la liberté publique. Bien au contraire vous appelez défenseurs de la liberté et protecteurs des peuples ceux qui leur ont donné des

constitutions protectrices de tout ordre, de toute justice et de tout droit; pour être conséquens à vous-mêmes appelez donc amis les ministres de la religion, c'est à dire du plus puissant garant contre le despotisme; appelez les prêtres les protecteurs naturels des peuples, les défenseurs nés de la liberté.

Après tout, me hâtant de laisser aux politiques ces grandes questions qu'il ne m'appartient pas de discuter, je me retire et me renferme dans mon principe : le royaume de Jésus-Christ n'est point de ce monde. Mes chers concitoyens, arrangez-vous ici bas comme vous voudrez; faites, défaites, soyez monarchistes, soyez constitutionnels pourvu qu'au dernier terme de vos révolutions vous deveniez enfin des hommes religieux, justes et

paisibles; les prêtres, qui ne veulent que le salut de vos âmes, ne vous demanderont jamais que ce qu'ils demandent aujourd'hui; votre confiance, parce qu'ils y ont des droits; le maintien de la religion, parce qu'il vous est nécessaire; la bonne éducation de vos enfans, parce qu'elle est la base de la religion, (vous les ferez instruire par qui vous voudrez) et le libre exercice de leur ministère, parce qu'ils ont comme les autres des droits à la liberté.



CHAPITRE V.

Si les prêtres veulent les libertés publiques, pourquoi sont-ils presque tous en opposition avec le libéralisme?

Disons toute la vérité; le déguisement et la réticence ne conviennent pas à des hommes d'honneur, et ne servent de rien à qui veut convaincre des juges éclairés.

Les prêtres ne font point un parti dans l'état, conjuré contre l'état; nous l'avons prouvé; ils sont aussi jaloux que personne d'une liberté publique bien entendue: cependant, il faut le dire, si l'on consultait l'opinion politique des prêtres on en trouverait peu qui voulussent siéger parmi les

libéraux, et il en est peu qui applaudissent à la révolution. On en conclut que c'est par aversion pour la liberté ; c'est une erreur.

Permettez-vous que dans un sujet si grave je rappelle un des souvenirs de mes premières études littéraires : j'ai lu dans Corneille les combats attendrissans de Chimène entre son amour et son devoir : elle refuse de donner sa main à Rodrigue, elle frémit d'horreur à son aspect... Est-ce qu'elle le hait?... On ne saurait le croire. *Va*, lui dit-elle avec un profond soupir, *va ; je ne te hais point!*

Français libéraux, voilà comme sont les prêtres à votre égard : non, non, ils ne vous haïssent pas. Ecoutez-moi sans prévention jusqu'à la fin... vous jugerez ensuite, et si par malheur en ne cherchant que la sin-

cérité il m'arrivait de laisser échapper quelque parole choquante ou offensante, veuillez ne pas oublier que je l'aurai désavouée d'avance, et qu'en rappelant des souvenirs toujours pénibles je n'ai qu'un désir, celui que nous devons tous avoir, celui d'une explication franche qui nous conduise à une parfaite union.

Le premier signal de la révolution fut un cri de guerre contre la religion chrétienne : un siècle avant que d'attaquer le trône l'impiété sapait les autels; l'affranchissement du joug des prêtres était l'attrait le plus puissant que les philosophes présentaient aux peuples sous le nom séduisant de la liberté. On rassemblait sous le même anathème et sous les mêmes imprécations toutes les têtes consacrées par l'onction sainte; on ne vit bientôt

la révolution que dans la chute des rois et l'extinction des prêtres ; et la fureur de cette double frénésie fut portée au point qu'elle ne peut être exprimée que par ce mot fameux dont tous les honnêtes gens frissonnent encore : « Puissé-je avec les entrailles « du dernier des prêtres... »

Que dis-je! tant que les rois parurent disposés à sacrifier les prêtres on parut aussi consentir à leur laisser un sceptre débilité et une couronne ternie ; mais dès que le roi des Français voulut tourner la dernière ombre de son pouvoir du côté des prêtres pour les protéger sa perte fut jurée. L'infortuné Louis XVI montant à l'échafaud eut la gloire de verser pour la religion le sang de tant de rois, et ce fils de S. Louis en entrant au ciel put s'asseoir sur le trône des martyrs.

Si ce n'était pas le christianisme que vous vouliez d'abord écraser sous le formidable char de la révolution dites-nous donc, vous par qui dès ses commencemens cette révolution fut dirigée, dites-nous ce qu'alors vous aviez à nous reprocher?

Quand vous nous avez appelés pour concourir avec vous à des réformes qui semblaient justes, nécessaires, et qui étaient avouées par le chef de l'état, avons-nous montré un esprit d'opposition? quand vous avez demandé des sacrifices pour combler la dette publique avons-nous hésité à nous dépouiller et à rendre nos biens à la patrie? Mirabeau riait, et l'on nous appela ses dupes, comme si la perfidie, alors même qu'elle triomphe, n'était pas toujours la première dupe de son infamie et de sa trahison. A

quel excès quelques-uns d'entre nous ne portèrent-ils pas la condescendance pour sauver au moins la religion dans le naufrage de la monarchie, pour maintenir la paix et la concorde au milieu des Français, pour arrêter s'il eût été possible au point que marquait la sagesse le torrent dévastateur de la révolution! Qu'avons-nous gagné à ces intentions bienveillantes? que gagne-t-on avec d'implacables ennemis, qui ne veulent que le sang et la mort, et qui ne sont contens à moins qu'ils ne voient couler le sang et qu'ils ne marchent sur des cadavres? Qu'avez-vous fait non pas vous peut-être, mais ceux qui vous ont suivis dans la carrière que vous leur aviez ouverte? Qu'ont-ils fait de tous ces prêtres, hommes d'honneur et craignant Dieu, qui n'ont pas eu la honteuse lâcheté

de profaner le plus saint des caractères et de fouler aux pieds, pour plaire au peuple, ce qu'ils faisaient naguère adorer avec une religieuse frayeur? Ils méritaient des autels, oui, ces grands hommes qui préféraient au crime l'exil et la mort.... Que leur avez-vous fait?... Nous ne trouvons point de parole pour le dire; mais nous avons un cœur pour le sentir et pour en garder d'inconsolables douleurs. Vénérables vieillards qui nous aimiez comme vos fils, ô nos pères! qui nous aviez engendrés à la foi et au sacerdoce, pouvons-nous oublier ces jours affreux où nous vîmes rouler dans votre sang si pur ces têtes blanchies dans le sacerdoce éternel du sauveur des hommes! pouvons-nous sitôt vous avoir oubliés, ô vous nos plus tendres amis, nos

plus chers confrères, qui n'avez fait qu'un pas de nos bras où nous vous serrions en vain à l'échafaud où vous attendait la mort! nos jeunes lévites ne les ont pas vues ces scènes déchirantes, mais les larmes de nos anciens les auront apprises : ce sont des traditions de famille qui nourrissaient ailleurs d'implacables ressentimens, mais qui du moins sont bien capables d'entretenir notre douleur et nos défiances.

Mais pourquoi, direz-vous, rappeler toujours les récits odieux de ces horribles scènes qu'aujourd'hui tout le monde déplore? pourquoi rappeler mille fois ce qu'on a mille fois juré d'oublier pour toujours? Pourquoi? je vais vous le dire avec franchise; il est bon que la vérité tout entière se montre, et que vous voyiez notre cœur

à découvert : pourquoi? c'est que si vous n'êtes pas les mêmes hommes vous ne paraissez que trop avoir les mêmes sentimens ; c'est que tout en protestant que vous êtes royalistes et chrétiens, que vous êtes attachés sincèrement à la religion de vos pères, et que vous n'en voulez qu'aux abus qui la déshonorent, vous ne nous donnez par vos discours et par toute votre conduite que trop de sujets légitimes d'en douter.

Et en effet permettez-moi de vous adresser cette question : depuis la restauration qu'avez-vous fait pour nous rassurer? quelle conduite de votre part a pu nous prouver que vous n'étiez pas les successeurs de ceux que nous avions vus conjurés pour notre perte?

A peine le retour d'un prince reli-

gieux eut-il ranimé le courage et la confiance du clergé que par ses travaux et son zèle, ses prédications et ses institutions il commençait à réparer ses pertes, à rétablir les mœurs chrétiennes, et à rallumer le flambeau de la foi : qu'eussent fait alors les amis de la religion? Ils auraient secondé les efforts des prêtres et applaudi à leurs succès : vous, qu'avez-vous fait? D'abord il est sorti de votre cerveau une Minerve, emblème d'une fausse sagesse, et tout armée aussi de traits brillans, des pointes les plus acérées du bel esprit; elle s'est mise à les lancer incessamment contre nous, et rien n'a pu nous préserver de ces plaies dangereuses du ridicule qui ne tuent pas d'un seul coup, mais dont les cicatrices hideuses ne s'effacent jamais. Depuis ce moment vous avez

constamment suivi la même tactique et fait la guerre sans relâche; était-ce pour mieux nous prouver que vous étiez nos amis?

Dans la plus grande partie de la France, obligés de réformer les mœurs et de remettre en vigueur les lois méconnues de la religion, nous avons eu à soutenir une lutte difficile, et il n'était pas possible de ne pas blesser les intérêts et les passions de plusieurs: on a murmuré, on a crié à l'intolérance, à la tyrannie quand nous ne voulions que l'ordre, les mœurs et les lois: qu'eussent fait alors des amis de la religion, ou seulement de sages politiques? Ils auraient épuré l'esprit public en éclairant la nation sur ses devoirs et sur les nôtres : vous, qu'avez-vous fait? Vous avez embrassé avec chaleur la cause des mécontens; justes

ou injustes vous avez accueilli leurs plaintes, et vos journaux sont devenus des échos retentissans qui ont étourdi la France entière des plus petits bruits, d'un léger remuement causé dans un pauvre village par un prêtre obscur. Etaient-ce les échos de la bienveillance?

Sur trente mille prêtres, hommes de mœurs irréprochables, pieux et voués à leur état, comme il est de notoriété publique, il s'est trouvé en dix ans quatre ou cinq scélérats, dont le plus affreux même avait été vomi chez nous par une terre étrangère. Qu'avez-vous fait? Laissant dans un oubli profond tant de vertus, tant de bienfaits, qui commandent d'entourer de confiance et de respect un si grand nombre de prêtres, vous avez cité deux ou trois faits de désintéresse-

ment et de charité comme de rares et surprenans météores; vous avez fait de temps en temps l'éloge de ceux qui n'étaient plus, et du reste, toujours armés du très petit nombre de faits scandaleux que vous avez pu recueillir comme les Euménides de leurs vipères, vous avez reproduit jusqu'à satiété ces immondes alimens de l'horreur des prêtres. Postés en observateurs attentifs et malins sur toutes les parties de la France vous n'avez pas laissé échapper un seul trait de ceux qui pouvaient rendre odieux le sacerdoce; à défaut d'un assez grand nombre de faits avérés vous avez souvent adopté sans examen des anecdotes controuvées, qu'on vous obligeait bientôt à démentir; vous avez travesti, vous avez exagéré, vous avez tronqué les récits des événemens

les plus ordinaires, quelquefois les plus édifians pour apprêter à rire et à maudire. Est-ce ainsi, répondez, que l'on traite des amis? Constantin disait que s'il eût trouvé un prêtre en flagrant délit il se fût dépouillé de son manteau pour cacher à tous les yeux ce dangereux scandale : voilà comment on pense et comment on agit quand on aime sincèrement les mœurs et la religion.

Des prêtres zélés et d'un mérite supérieur se sont réunis dans plusieurs diocèses et à Paris pour être toujours prêts à aller prêcher l'Evangile partout où le demanderaient les besoins des peuples et les vœux de la sollicitude pastorale : il est incontestable que dans un grand nombre de circonstances la religion a besoin de ce secours, *fides ex auditu*, dit l'apôtre;

c'est par la prédication que la foi s'allume ou qu'elle est entretenue; or dans combien de paroisses le propre pasteur, accablé par l'âge et par les travaux, ou peu exercé au ministère de la parole, en est réduit à déplorer devant Dieu son impuissance s'il ne peut recevoir des secours de ses confrères! L'utilité et la nécessité des missions est tellement reconnue par tous les vrais amis de la religion et par les évêques, dont l'assentiment est certes la plus grande de toutes les autorités en cette matière, qu'ils ont toujours fait les plus généreux sacrifices pour les établir et pour les maintenir. Qu'est-ce donc qui vous a tant irrités, vous, libéraux, contre les missionnaires? en quelle qualité vous êtes-vous faits leurs adversaires et leurs persécuteurs? pourquoi les avez-vous

fait chasser partout où vous avez été les plus forts, battre et traîner dans la boue? est-ce par zèle pour la religion? Ce serait une dérision de le dire. Que faisaient-ils donc contre la religion les missionnaires? quelle atteinte portaient-ils à l'ordre et à la morale publique? Ils réveillaient les remords long-temps assoupis dans les consciences aveuglées; ils arrachaient au libertinage des victimes, ils exigeaient la réparation des injures, ils légitimaient et resserraient par la religion les nœuds de l'alliance conjugale, ils menaçaient de la justice divine les pécheurs qui ne racheteraient pas d'innombrables iniquités par des vertus et quelques bonnes œuvres. Qu'y avait-il en tout cela qui dût allumer dans le cœur de bons chrétiens une si vive et si implacable colère?

Les missionnaires ont relevé des croix; mais êtes-vous les mêmes hommes qui avaient juré de les abattre? Ils ont ranimé la piété; mais la piété est-elle encore une infamie? Ils ont prêché l'Evangile de la soumission aux puissances; mais pouvaient-ils emprunter des Sieyes et des Chabot l'Evangile de l'insurrection? Ils ont fait des cérémonies expiatoires pour consoler les hommes, apaiser le ciel et réparer l'honneur de la nation compromise; valait-il mieux consacrer le crime comme un grand acte de justice en attendant que vînt l'occasion de le renouveler?... De grâce ne les blâmez plus si vous ne voulez pas nous faire croire à de mauvaises intentions.

Enfin jusqu'où n'êtes-vous pas allés avec ce grand fantôme du jésuitisme! Ce n'est pas seulement le clergé que

vous en avez enveloppé, c'est toute la religion; depuis l'humble école du pauvre frère de la doctrine chrétienne jusqu'au cabinet des ministres et au conseil du monarque, qu'a-t-on pu dire ou faire pour la piété que vous n'ayez marqué de ce signe d'anathème? Associations de bienfaisance, sociétés pour cultiver les lettres, les sciences et les arts, institutions gratuites pour l'éducation de la jeunesse, confrérie de bonnes femmes, congrégations libres de jeunes gens, conférences pieuses, processions, visites au saint Sacrement, retraites spirituelles, quarantaine, neuvaine, génuflexion devant les autels, tout ce qui tendait à la pratique de l'Evangile et du culte catholique a été à vos yeux du jésuitisme, et vous avez tout dénoncé à l'exécration publique; de

sorte qu'il n'est plus possible aujourd'hui à de fidèles chrétiens de s'associer pour de bonnes œuvres, plus possible à un citoyen quelconque, médecin, avocat ou militaire, de fréquenter les prêtres et les églises, de se présenter à la table sainte, que dis-je! de se tenir à genoux respectueusement devant le sanctuaire sans s'exposer à passer pour un congréganiste, un jésuite, et en cette qualité à être persécuté, bafoué dans les lieux publics, raillé par les gens du bon ton, maltraité par les furieux et honni de tous comme une peste, un monstre et l'ennemi de tous les hommes. Et vous voulez après cela, vous voulez nous faire croire que vous êtes les amis de la religion! que vous n'avez pas les mêmes desseins que ceux qui vous ont précédé dans cette car-

rière, où vous vous faites gloire de les suivre! que vous n'êtes pas les successeurs et les exécuteurs testamentaires des J.-J. Rousseau, des Voltaire, des Diderot, des Volney, comme vous êtes leurs admirateurs, leurs prôneurs, leurs éditeurs!.... Et pour qui nous prenez-vous? En vérité on peut être charitable, et tout chrétien doit l'être, et les prêtres pardessus tout, mais n'est pas imbécille qui veut, et il faudrait avoir perdu le sens pour ne pas voir et ne pas comprendre qui vous êtes, et où vous tendez, et où vous menez la France si elle persévère à vous suivre.

Ne demandez donc plus, libéraux, pourquoi les prêtres ne sont pas des vôtres. Ce n'est pas la liberté qui les repousse, non; et pour qui cette liberté n'a-t-elle pas des attraits! Ils

ne haïssent pas vos personnes non plus ; ils donneraient leur sang pour les sauver. C'est qu'ils aiment la religion et qu'ils doivent la défendre, et que les prétendus amis de la liberté sont la plupart aujourd'hui, comme autrefois, les ennemis de la religion et ses persécuteurs, et qu'ils veulent la détruire. Vous le niez, et peut-être ne voyez-vous pas vous-mêmes tout le mal que vous faites, et celui qui en résultera ; peut-être, accomplissant une des prédictions de l'Evangile, croyez-vous faire en nous frappant une œuvre agréable à Dieu, salutaire à l'état : c'est ce qu'on peut dire de mieux pour votre défense ; mais de bonne foi pouvez-vous croire que l'état dût être bien plus florissant après que la religion en aurait été bannie ? ou si vous nous dites que

vous voulez servir la religion elle-même en l'épurant croyez-vous qu'il fût possible de la servir en enlevant toute sorte de considération à ses ministres, à ceux qui la respectent? Si donc vous l'aimez, si vous la voulez la religion avec l'union et la paix changez de langage et de système; ou si vous continuez à marcher dans les mêmes voies laissez-nous au moins le droit de dire et de penser que vous ne voulez ni paix, ni union, ni religion.



CHAPITRE VI.

Ce qu'on gagnerait pour la cause de la liberté publique à la faire servir même par les prêtres.

Serait-ce une chose possible que les prêtres servissent jamais la cause de la liberté? Ce que nous venons de dire semblerait il est vrai donner à entendre qu'un bon prêtre abhorrera toujours la dénomination de libéral; mais ne pas vouloir être appelé libéral, ou ne pas servir la cause de la liberté publique est-ce donc une même chose? ou bien voudrions-nous dire qu'on marche nécessairement sur la même ligne que les philosophes du dix-huitième siècle et les ré-

volutionnaires du dix-neuvième en se rangeant parmi les libéraux? loin de nous cette désolante pensée!

Mais il faut répondre : si vous ne voulez pas que le libéralisme et la liberté publique servent de rempart à l'irreligion et à l'immoralité, si par libéral vous entendez un homme qui veut la charte, qui veut le maintien rigoureux et impartial des lois de l'état, qui veut l'égalité des droits, la juste répartition des charges, la dispensation des grâces et des honneurs selon le mérite et les services, si un libéral n'est que cela le plus saint des prêtres, serviteur d'un Dieu juste et bon, ministre d'une religion toute pacifique et conciliante, peut être libéral aussi franchement que quelque Français que ce soit.

Hé quoi! les prêtres sont-ils moins

intéressés que les autres citoyens à la fidèle exécution des lois? Qui les protégera sans elles contre l'astuce et la violence? N'est-ce pas surtout aux plus faibles que les lois doivent être chères? et les prêtres, voués par état à la muette patience, au pardon des injures, au désintéressement, à l'esprit de paix et de charité, ne sont-ils pas ici bas au nombre des faibles?

Les prêtres sans doute ont moins à craindre que les autres de leurs supérieurs et préposés dans la hiérarchie ecclésiastique les persécutions, les disgrâces arbitraires, les préférences injustes; mais s'il est un ordre de choses qui leur donne des sauvegardes contre les abus et les erreurs du pouvoir ne trouvent-ils pas dans cet ordre une plus grande sécurité?... Les enfans les plus soumis et les plus

dévoués ont été quelquefois victimes de la préoccupation d'un père ou de la précipitation de ses jugemens.

Mais que parlé-je de nos intérêts et de notre sécurité, nous qui devons mettre notre confiance en Dieu seul, et ne vouloir que lui pour notre partage! Nous n'avons qu'un bien au monde, je l'ai déjà dit; nous n'y avons qu'un intérêt; c'est la religion: hé bien! si nous aimons et si nous voulons la religion catholique comment ne voudrions-nous pas la charte qui la constitue invariablement religion de l'état; c'est la charte à la main que nous pouvons revendiquer les droits de la religion et les nôtres, et nous défendre contre les entreprises de ces hommes inconsidérés qui exigent chaque jour de nous, ministres du culte catholique, des

concessions et des tempéramens que la religion ne saurait permettre. Oui, tant qu'elle subsistera la charte elle sera pour nous comme un rocher de salut, sur lequel nous demeurerons debout au milieu de la tempête révolutionnaire! et il entendrait bien les intérêts de la religion ce prêtre qui de là, rassemblant d'une voix forte tous ses confrères et tout ce qu'il y a dans la France même de fidèles chrétiens, leur dirait : Enfans de Dieu, c'est ici le testament et l'alliance entre la religion, les rois et les peuples; étendez la main sur cet article mémorable : *La religion catholique est la religion de l'état*, et jurez de le maintenir.

A bien entendre les choses le clergé peut donc coopérer avec tous les ordres de l'état à maintenir la liberté

publique : qu'en résulterait-il? C'est de quoi il s'agit maintenant.

D'abord toutes sortes de biens; une concorde admirable, une paix profonde, une parfaite sécurité, et de plus l'affermissement définitif du gouvernement constitutionnel.

Ne vous y fiez pas; toutes les fois qu'on exalte chez un peuple les idées de la liberté on le rend d'autant plus difficile à se laisser gouverner, même par les lois : dans la liberté publique chacun ne cherche que sa liberté individuelle, c'est à dire la faculté de faire sans obstacle tout ce qui lui est agréable ou avantageux, le bien comme le mal; la plupart des hommes à qui vous parlez de liberté n'entendent pas autre chose par ce mot, et c'est pourquoi il les charme, il les entraîne, il les met dans un état

approchant du délire et quelquefois de la fureur. Il n'en serait pas de même si dans la liberté on ne voyait aucun affranchissement : qu'importe à cet homme qu'une loi contrarie et enchaîne parce qu'il est injuste et passionné ; que lui importe que cette loi ait été faite par un seul ou par plusieurs : au contraire s'il n'avait à faire qu'à un roi il se trouverait plus à son aise et plus libre. Il dira donc bientôt comme les fils de Brutus dans les premiers jours de la république romaine : « Qu'avons-nous gagné ? « Un roi n'est jamais qu'un homme, « et l'on obtient tout de lui, qu'on « ait droit ou qu'on ne l'ait pas. Il « peut faire des grâces, il peut dis- « penser des bienfaits ; si quelquefois « il s'irrite il pardonne aussi quelque- « fois ; il met toujours enfin quelque

« différence entre ses amis et ses en-
« nemis. Mais les lois! ce sont des
« êtres qui n'entendent rien et que
« rien ne peut fléchir : elles sont plus
« avantageuses et plus favorables au
« faible qu'au puissant; jamais elles
« ne se relâchent, jamais elles ne vous
« épargnent pour peu que vous fas-
« siez un pas hors de la ligne. Certes
« avec tant de faiblesses et de besoins,
« qui sont le partage de l'humanité,
« il n'y a plus de sécurité pour per-
« sonne si l'on ne peut vivre qu'en
« ne faisant rien de mal.

Déjà même on entend murmurer de toutes parts contre les embarras et les longueurs sans fin que jettent dans l'administration les formalités légales; les entraves du système de centralisation fait gémir tous les départemens; il n'y a pas de pe-

tite ville, pas de commune qui ne regrette ses anciens droits et priviléges, qui ne réclame au nom de la liberté le droit fort naturel d'user de ses biens comme bon lui semble, et on se plaint non plus de ne pouvoir pas faire le mal, mais de ne pouvoir même pas faire le bien. Nous avons beau dire que toutes ces mesures gênantes sont protectrices de l'ordre et de la propriété, on ne veut pas comprendre à quoi sert de vivre sous le règne de la liberté si l'on y est moins libre que sous le sceptre d'un roi absolu.

Un libéral a pour principe invariable et fondamental de s'affranchir d'autant de liens qu'il lui sera possible; n'est-ce pas vrai? Hé bien! avec ces principes où s'arrêtera-t-il? Répondez, vous qui vous flattez de connaître le cœur humain.

A ce torrent vous opposez la charte comme une digue insurmontable: mais qu'est-ce qu'une charte quand les hommes n'en veulent plus? Une feuille de papier qu'emporte le souffle d'un enfant; puissante digue contre les grandes passions!

Non, il ne faut espérer rien de durable dans les choses humaines quand on n'y fait pas intervenir cette éternelle puissance qui a donné des lois immuables aux révolutions des cieux.

Qui peut fixer le cœur humain, ses devoirs? qui prescrit les seuls devoirs inviolables? La religion. Qui inspire la religion? Les prêtres quand on veut les écouter.

Supposez que le peuple français et la génération à venir se laissent *endoctriner* par les prêtres; supposez en même temps que les prêtres, sa-

tisfaits des garanties que vous leur donnerez, aient embrassé franchement et consciencieusement le système actuel de la monarchie ; ne voyez-vous pas tous ces élémens de désordre que je viens de vous signaler rentrer dans un parfait repos?

Alors se calmera, même dans la jeunesse, cette fièvre qui sous le nom de liberté s'exalte jusqu'au délire de l'indépendance, et qui nous menace de tous ses excès... Le joug des lois n'a plus rien de pénible pour celui qui a eu la force de s'imposer celui de la religion.

Alors la charte révérée, même dans le sanctuaire, marquée d'un sceau divin, serait présentée au peuple comme l'expression des volontés de Dieu, puisqu'il faut obéir aux puissances comme à Dieu lui-même, et

cette garantie des libertés publiques deviendrait pour un peuple chrétien aussi inviolable en un sens que l'Evangile.

Vous vous êtes imaginé que pour maintenir la liberté dans une nation il fallait y entretenir l'enthousiasme de la liberté : erreur. Maintenant que cette effervescence a fait venir les choses au point que vous pouviez désirer et au-delà hâtez-vous de la calmer et de l'éteindre ; tournez tous les cœurs et tous les esprits vers les désirs et l'amour d'une légitime et tranquille dépendance. Or vous ne ferez jamais accepter aux hommes la dépendance que par des motifs de religion ; chacun sait trop bien qu'il n'a réellement que Dieu au-dessus de lui, et que toute autre puissance est établie par la force ou par des conventions ar-

bitraires ; on ne se soumet volontairement et volontiers qu'à Dieu quand on sait ce que vaut un homme ; mais aussi quand on sait ce que Dieu est pour les hommes on se fait un grand honneur et un vrai bonheur de lui soumettre tous les actes de sa volonté.

Français libéraux, vous tous qui aimez votre patrie et qui voulez sincèrement réparer le passé, affermir le présent et mettre enfin un terme à nos longues dissentions, vous n'avez plus qu'un pas à faire ; disposez le clergé en votre faveur, et vous n'aurez rien à craindre de son influence.



CHAPITRE VII.

Moyen de conciliation qui peut satisfaire les libéraux sans compromettre le clergé.

Quel obstacle empêche le rapprochement des esprits et des cœurs jusqu'à l'unité d'action entre les prêtres et les zélateurs libéraux? Le voilà ; il est fort grand : nous n'avons pas de confiance en vous, et vous n'avez pas de confiance en nous. Vous croyez que nous voulons tout envahir et que nous irons toujours en haut et en avant jusqu'à ce que nous soyons au-dessus de tout; vous le croyez, et on aura beau protester contre cette assertion vous le croirez encore; et nous, qui vous

avons vus marcher toujours comme nous venons de dire, nous croyons que vous seriez fort aises qu'il ne fût plus question de nous sur la terre, et que vous tendez secrètement, fortement et constamment à en venir là; nous le croyons, et toutes vos protestations, ni vos promesses, ni même vos bienfaits ne nous empêcheront de le croire.

Que faut-il donc faire? Renoncer à tout rapprochement; bien des gens parmi nous se sont résignés à ce parti. Ils craignent et se préparent à souffrir; et je l'avoue pour en prendre un autre, pour espérer une réunion parfaite entre les enfans des hommes et les enfans de Dieu il faut avoir ou ce courage de la jeunesse qui ne voit rien d'impossible, ou cette charité évangélique qui croit tout, à moins

qu'on n'ait pénétré dans les secrets desseins de la Providence.

Toujours est-il que celui qui tenterait cette salutaire entreprise ne serait pas un méchant, ni un mauvais chrétien, ni un mauvais citoyen; c'en est assez pour que j'en adopte la pensée.

La situation du clergé devant la nation est à peu près la même où se trouvaient nos rois avant la concession de la charte : les prêtres se croient en possession par droit divin d'une autorité sur les hommes, comme les rois se croyaient en possession par droit divin de la propriété héréditaire de leurs états et de leurs peuples.

On a contesté aux rois ce droit de propriété; c'est une des plus larges bases sur lesquelles on a voulu asseoir

la révolution. Quant aux prêtres, si l'on pose une fois en principe la réalité d'une révélation divine qui impose à l'homme des lois religieuses, et les en constitue les interprètes et les ministres, personne ne peut leur contester une autorité quelconque dans tout ce qui ressort de cette législation et de cette administration religieuse; mais quelles sont les bornes de cette autorité? Voilà où commence un labyrinthe de contestations sans fin.

Comment les peuples revendiquant leur liberté se sont-ils crus rentrés dans leurs droits, affranchis? et comment le peuple français s'est-il soumis aujourd'hui au sceptre monarchique sitôt après l'avoir si violemment brisé? Cette réconciliation a été produite par un acte émané de celle

des deux parties dissidentes qui était en possession de la puissance contestée, acte librement et respectueusement reçu, par lequel sont fixés à la fois d'une manière invariable, autant que les choses humaines sont susceptibles de fixité, les droits et les devoirs du souverain et ceux de son peuple.

N'y a-t-il rien à faire de semblable de la part du clergé?

Lui seul peut définir les limites de l'autorité que la religion lui donne; toute autre puissance est incompétente, au moins il le croit, et il ne recevrait sur ce point ni ne peut recevoir les décisions de la sagesse humaine : le prêtre n'est plus rien qu'un être dégradé aux yeux même des hommes s'il soumet à la loi des hommes les doctrines religieuses.

Si l'on demande au clergé des si-

gnatures et des sermens sur le fait de la religion tous les prêtres qui se respectent ne signeront rien et ne jureront rien; ceux qui signeront et qui jureront ne seront plus estimés de personne ni d'eux-mêmes.

C'est donc au clergé seul qu'il appartiendrait de faire une déclaration analogue à une charte, et par laquelle il établirait toutes ses prétentions : on verrait si elles sont exagérées. L'autorité temporelle, le Roi, son conseil, les chambres, les journaux examiraient, discuteraient et contesteraient. Le clergé qui veut le salut et la paix du monde céderait et accorderait tout ce qu'il pourrait. Si on lui demande ce qu'il ne peut, ou s'il demande ce qu'on ne veut, libre à chacun de prendre son parti; nous saurons plus tôt les uns et les autres à quoi

nous en tenir; vous serez plus tôt délivrés de vos alarmes, et nous d'un travail stérile : vous vous passerez de prêtres et les prêtres se passeront de vous, et en quittant le sol de la patrie nous prierons notre Dieu de ne frapper que nous seuls.

Mais non, il est tout à fait probable qu'on s'accordera si les organes du parti libéral sont sincères dans leur langage; j'ose le promettre. Vous verrez, Français, vous verrez alors quels hommes sont vos évêques et vos prêtres; vous verrez ce qu'ils veulent pour vous et ce qu'ils veulent pour eux; vous connaîtrez le véritable esprit qui anime l'épiscopat et le clergé, et vous ne le confondrez plus ni avec les éclats des têtes exaltées, ni avec les suppositions calomnieuses de ceux qui ne nous connais-

sent pas, ou qui ne nous veulent pas. Français, je connais votre cœur parce que je sais le mien; je connais aussi le cœur des prêtres parce que j'ai l'honneur d'être l'un d'eux: comme le prêtre et le Français ne font qu'un chez moi j'ai la confiance que tous les prêtres et tous les Français, quand une fois ils se seront connus, se jetteront aussi fraternellement dans les bras les uns des autres pour demeurer à jamais unis.

Il s'agirait donc d'une assemblée du clergé de France; les évêques la demanderaient, le Roi la permettrait. C'est de cela qu'il s'agit, dis-je, et non pas de savoir quel est celui qui propose un si grand dessein : ne reçoit-on pas l'étincelle du caillou le plus commun pour allumer une vive lumière? *Spiritus ubi vult spirat, et*

vocem ejus audis ; sed nescis unde veniat, nec quo vadit.

De plus habiles que moi pourraient trouver d'autres moyens de conciliation ; pour moi je n'en vois pas d'autre. Les prédications ? il n'y a que ceux qui n'en ont pas besoin qui viennent les entendre, et les paroles passent si vite ! Les institutions ? on s'en défie, et l'on médite de les détruire ou de les contrebalancer. Les livres ? dès qu'ils portent au frontispice un nom proscrit ou dédaigné on ne les lit pas.

Mais un acte public, solennel, émané de l'assemblée la plus grave qui puisse être formée dans un royaume, cet acte retentira par toute l'Europe et jusque dans les plus humbles chaumières ; et si l'heure de la religion et du monde n'est pas ve-

nue la religion se relevera triomphante et consolée pour le salut du monde.



CHAPITRE VIII.

Principes et esprit du gouvernement des prêtres. Dernier vœu d'un prêtre pour sa patrie.

On craint excessivement le gouvernement des prêtres, et en effet l'autorité sacerdotale est à craindre comme toute autre quand elle déroge à ses principes, et quand elle dépasse ses limites : mais que peut-on craindre d'un prêtre plus que d'un bon père quand il n'exerce l'autorité dont il est dépositaire que dans l'esprit et pour les fins que demande la religion.

Il y a souvent de la servilité et de la contrainte dans l'obéissance qu'on

rend aux lois et aux rois ; on ne cède qu'à la force : mais ce n'est pas ainsi que Dieu veut qu'on le serve ; il n'agrée pas un hommage qui ne vient pas du cœur. Ainsi l'autorité du prêtre est la seule qui laisse à l'homme toute sa liberté ; ils se trompent donc étrangement ou ils veulent vous tromper ceux qui la disent tyrannique.

Cependant les besoins de la société qui ont presque anéanti la liberté naturelle ont aussi mis un frein à la liberté religieuse ; il faut dans un état un culte public et dominant comme il y faut un ordre public et souverain : de là l'intervention des lois et des volontés humaines jusque dans l'exercice de la religion. C'est ici que l'autorité spirituelle du prêtre confine avec l'autorité temporelle du magis-

trat; il est bien difficile et bien délicat de tracer une ligne de démarcation que l'un et l'autre ne puissent jamais dépasser : c'est un malheur sans doute, mais tout accord serait-il impossible, et ces reproches continuels d'ambition et d'empiétement ne cesseraient-ils pas bientôt si l'on pouvait ou si l'on voulait s'entendre ?

Vous jetez l'alarme à l'ombre la plus légère qui vous apparaît dans le lointain si vous y reconnaissez un trait de l'autorité sacerdotale. Hé ! savez-vous de quel esprit il doit être animé ce gouvernement du prêtre ? Vous le verriez dans l'évangile si vous lisiez ce livre divin en disciple de Jésus-Christ ; mais les prêtres qui le méditent chaque jour ne peuvent pas ignorer ce qu'il leur commande.

Ils voient Jésus leur adorable

maître toujours accessible, affable, toujours bon et miséricordieux envers les publicains même et les pécheurs quand ils viennent chercher dans ses bras le pardon et la paix, réprimander au contraire avec un œil indigné l'orgueil et l'hypocrisie des pharisiens qui traînent à ses pieds la femme adultère pour faire condamner impitoyablement les mêmes crimes qu'ils se pardonnent.

Lorsque deux apôtres accourent d'un air irrité pour solliciter le feu du ciel contre deux villes infidèles qui n'avaient point voulu les recevoir ils entendent ces graves paroles de la bouche qu'ils adorent: *Nescitis cujus spiritus estis* : vous ne savez pas de quel esprit vous devez être inspirés. *Filius hominis non venit perdere animas, sed salvare* : le fils de l'homme est venu

pour sauver les âmes, et non pour les perdre.

Ils voient le Fils éternel du Tout-Puissant, celui à qui les vents et les flots obéissent, s'abaisser et s'agenouiller devant eux avant de leur conférer le pouvoir sublime du sacerdoce, et pour leur faire mieux comprendre la grande leçon qu'il leur donne en même temps, « Vous m'ap-
« pelez votre seigneur et votre maître;
« vous dites bien, car je le suis : si
« donc je me suis fait votre serviteur,
« moi votre seigneur et votre maître,
« vous devez aussi vous servir les uns
« les autres, et celui d'entre vous qui
« sera le plus élevé se regardera le
« serviteur de tous; je vous en ai
« donné l'exemple; si vous le suivez
« vous serez heureux. »

Ils comprennent enfin les prêtres

quand ils lisent l'Evangile pourquoi le divin fondateur de l'autorité ecclésiastique usa de tant de préalables pour en confier à Simon le plus haut degré. Par trois fois il demande à l'apôtre le témoignage d'une tendre charité, et c'est enfin lorsque Pierre, attendri jusqu'aux larmes, le prend à témoin lui-même et de la vivacité et de la sincérité de son amour que Jésus lui confie l'autorité souveraine. Reçue au titre de la charité elle devient abusive dès qu'elle n'est plus exercée en esprit de douceur et de charité. Pierre n'est pas tant le chef des fidèles que le successeur et le représentant de ce bon pasteur qui s'est fait immoler pour ses chères brebis après n'avoir vécu que pour elles.

Ne craignez donc plus le gouvernement des prêtres : instruits à l'é-

cole de Jésus-Christ, nourris chaque jour de sa chair et de son sang, comment vivraient-ils en paix avec leur conscience, et de quel front soutiendraient-ils les regards du souverain juge si les maximes de Jésus-Christ et ses divins exemples n'avaient pas été toute leur vie l'unique règle de leur conduite. S'ils vous paraissent quelquefois s'écarter de ce principe ils ont tort sans doute; mais vous-mêmes ne les y forcez-vous pas? qu'êtes-vous, hélas! dans la divine bergerie de Jésus-Christ?.. Ah! soyez fidèles, et les prêtres ne seront que vos pasteurs et *vos serviteurs : nos autem servos vestros per Jesum.*

Alors la céleste charité, la première des vertus chrétiennes, établirait son règne parmi nous; le prêtre, plein de compassion pour des faiblesses qu'il

connaît mieux que personne, attendrait les pécheurs à la pénitence aussi long-temps que Dieu lui-même voudra bien les attendre : *charitas patiens est*, et les fidèles aussi supporteraient patiemment dans l'homme qu'ils aimeraient les imperfections que l'onction sacerdotale n'ôte pas toujours à l'humanité.

Alors dans tous les rapports du commerce de la vie le regard de la douceur et l'affection de la bonté précéderaient toutes les paroles, accompagneraient toutes les démarches de la part surtout de celui qui ne devrait toujours être peut-être que le plus vertueux des citoyens : *charitas benigna est*.

Alors on ne disputerait plus sur les droits et sur les pouvoirs, et l'on n'envierait plus au prêtre l'influence et le

crédit qu'il tournerait au profit de tous, pour le bonheur et le salut de tous : *charitas non æmulatur*. Alors on ne serait plus réduit à vivre avec le monde comme dans un pays ennemi, toujours en garde contre les attaques, toujours prêt à se défendre ; un même esprit et un même cœur conduiraient vers le même but les pasteurs et leurs troupeaux : *charitas non agit perperam*.

Alors l'éternel ennemi de la concorde entre les hommes, l'amour-propre, déposerait ses vaines prétentions, et il rougirait de ses petitesses; il ne ferait plus confondre les grands intérêts de la religion et de la liberté publique avec les pitoyables recherches de l'égoïsme et de la vanité ; on ne verrait personne s'enorgueillir d'être plus grand, personne se tour-

menter pour le devenir davantage: *charitas non inflatur, non est ambitiosa, non quærit quæ sua sunt.*

Alors enfin il n'y aurait plus ni défiance réciproque, ni ressentiment, ni jalousie, ni désirs impatiens de la vengeance, ni détractions malignes de la vertu, ni imprécations acerbes contre le vice, ni soupçons injurieux, ni préventions opiniâtres; car tout cela n'est point la charité; elle ne s'irrite point la charité, *non irritatur;* elle ne pense point le mal, *non cogitat malum;* elle ne se plaît pas à ne voir jamais que des crimes et des méchans, *non gaudet super iniquitate;* elle souffre tout, elle croit tout, elle espère de tous, elle supporte tous les hommes, *omnia suffert, omnia credit, omnia sperat, omnia sustinet.* Elle prie même pour ses ennemis, et s'efforce de les chérir.

Divine charité ! ô fille du ciel, ne viendras-tu jamais changer la face de la terre !... Puissé-je voir tous les Français soumis à ton empire ! c'est le dernier vœu que fait un prêtre pour l'affranchissement de sa patrie ; sans toi ni les lois, ni les constitutions, ni les lumières, ni la politesse ne la rendront jamais libre ni heureuse ; avec toi, sans aucune chaîne, le bonheur et la liberté régneront avec l'ordre parmi nous. Il ne faut plus de lois pour celui qui aime ; ses devoirs deviennent ses plus doux plaisirs ; on ne sent plus le joug quand on aime la main qui l'impose, et qu'on est sûr d'être aimé par celui qui la dirige. Mais que vois-je ! un froid égoïsme resserre tous les cœurs. Ici ce sont des philosophes qui captivent tous les sentimens dans le creuset de la raison,

comme si la raison était notre seule guide pour nous conduire à la vérité ; là ce sont des hommes charnels qui ne vivent plus que de leurs corps, et ne savent jouir que dans leurs sens. On s'agite beaucoup pour tout ce qui frappe les yeux, pour ce que la main peut saisir : on veut des lois, et l'on ne voit que des lois pour rempart et pour sauvegarde. C'en est donc fait, il n'y a donc plus dans la société des hommes ni droiture, ni équité, ni confiance mutuelle. Elle est donc éteinte la charité ? c'est que les lumières de la foi vont aussi toujours en s'affaiblissant ; faudra-t-il donc aussi perdre l'espérance de la voir jamais se ranimer ? Non, il y a dans le sein maternel de la religion comme dans le cœur de toutes les mères une répugnance invincible à croire que ses

enfans la puissent haïr. Ou ils ne me connaissent pas, ou ils vont bientôt se repentir, dit-elle avec confiance au plus fort des tempêtes qu'excitent contre elle les passions humaines dans leurs jours mauvais; et tranquille elle attend l'heure du calme avec une magnanime patience.

FIN.

SOMMAIRES.




3 2044 020 383 022


WIDENER
BOOK DUE

